



Comment faire pour déposer un dossier de ccam

Par **mle bacharia**, le **25/02/2012** à **19:07**

Bonjour,Voilà je vous explique la situation et j'espère avoir une réponse très vite de votre part.Je me marie le 20juin en Algérie avec un Algérien et concernant le dossier de CCAM que j'ai rempli et envoyé a mon futur mari en algérie pour qu'il complète sa parti et joint ses documents et bien maintenant qu'il est complet on ne sait pas quelles sont les procédures à faire pour l'envoyer au Consulat Français d'Oran.rnDonc faut-il juste envoyer par courrier notre dossier et eux nous préviendront du RDV des auditions OU BIEN faut-il les appeler pour avoir un RDV pour pouvoir déposer le dossier ???Car on m'a dis que je devais aller moi même déposer le dossier et non pas mon futur mari car il n'est pas résident francais,ce qui me pose problème car je travaille et il est impossible pour moi de me rendre en Algérie;Je vous en prie que quelqu'un me réponde car voici déjà 2mois que j'essaie de joindre le consulat et personne ne me répond je suis complètement bloquée.rnMerci d'avance

Par **samouche06**, le **28/03/2012** à **10:24**

bjr tout le mondernmoi je ss fiançais avec un algérien francais en mais en c koi faire pour déposé le dossier ccam. merci